



Présentation de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Statut et missions de l'ARS

Les Agences régionales de santé ont été créées au 1^{er} avril 2010 par la loi « Hôpital, patients, santé et territoire » (HPST) avec pour objectif d'assurer un pilotage unifié de la santé en région, de mieux répondre aux besoins de la population et d'accroître l'efficacité du système. Elles sont placées sous la tutelle du ministère chargé de la santé.

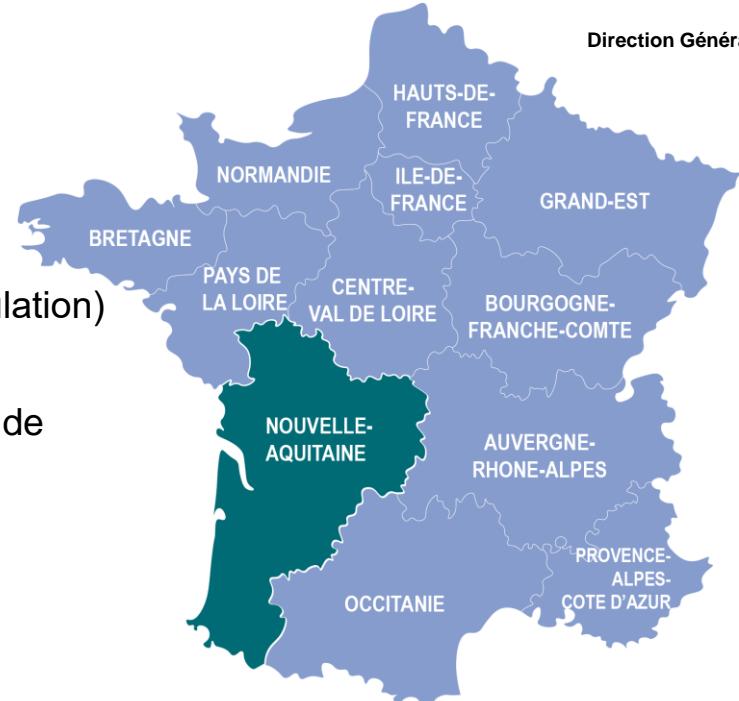
En 2016, suite à la création des grandes régions, les 3 ARS (Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes) ont fusionné pour devenir **l'ARS Nouvelle-Aquitaine**.

Les atouts des ARS

- **Un interlocuteur régional unique** qui garantit au patient un égal accès aux soins quel que soit le territoire,
- **Un périmètre d'action étendu** (prévention, sécurité sanitaire, offre de soins hospitaliers et ambulatoires, secteur médico-social),
- **Une meilleure coordination** entre professionnels, établissements de santé et médico-sociaux,
- **Un pilotage renforcé sur l'offre de soins** afin d'améliorer sa performance.

L'ARS en Nouvelle-Aquitaine

- **6,1 millions d'habitants** (3ème région en termes de population)
- La **région la plus vaste de France** avec une superficie de 84 036 km² sur **12 départements**
- **9 %** de la population nationale
- La moyenne d'âge est **de 44 ans**
+ **de 11 %** de la population est âgée de 75 ans ou plus
- Un **taux de fécondité parmi les + bas de France** métropolitaine : **1,51 enfant/femme**
(La Nouvelle-Aquitaine et le Grand-Est sont les 2ème taux les plus bas après la Corse)

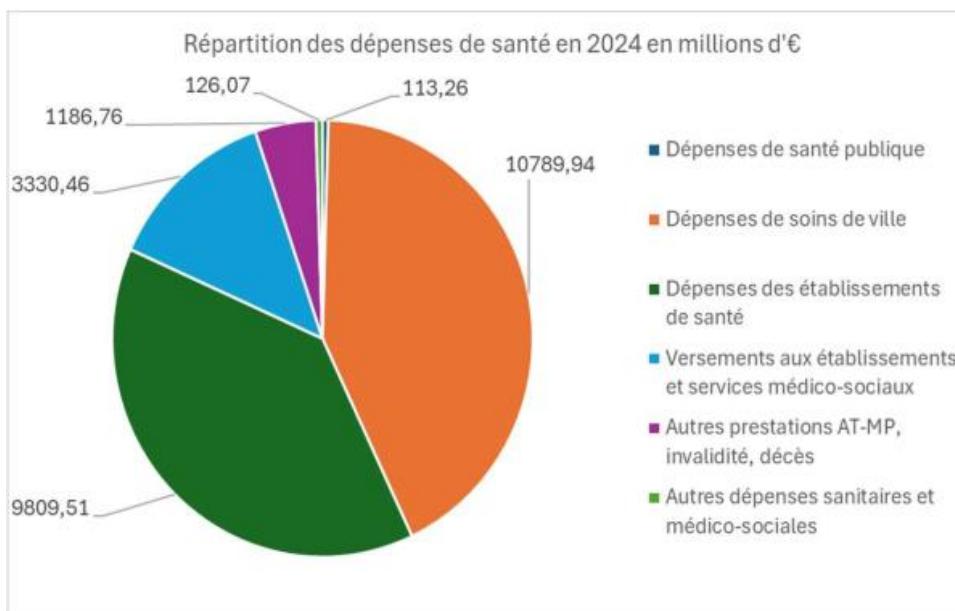


CORSE

Les dépenses de santé et les financements gérés par l'ARS

Dépenses de santé en 2024 (en millions d'€)

Total : 25,4 milliards d'€



Crédits alloués par l'ARS en 2024 (en millions d'€)

Total : 6,5 milliards d'€

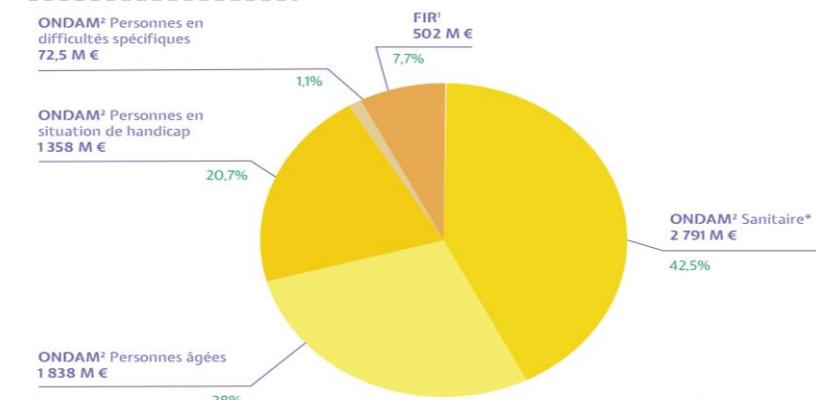
2024

Total 6,5 milliards d'euros

ONDAM² Personnes en difficultés spécifiques
72,5 M €

ONDAM² Personnes en situation de handicap
1358 M €

ONDAM² Personnes âgées
1838 M €



(1) FIR : Fonds d'intervention régional

(2) ONDAM : Objectif national de dépenses d'Assurance Maladie

*Hors tarification à l'activité

La santé en Nouvelle-Aquitaine



**398 établissements de santé
(139 publics et 259 privés)**



19 038 médecins généralistes et spécialistes libéraux ou salariés
Un peu moins d'1/3 des généralistes libéraux ont plus de 60 ans.



1 791 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et personnes handicapées

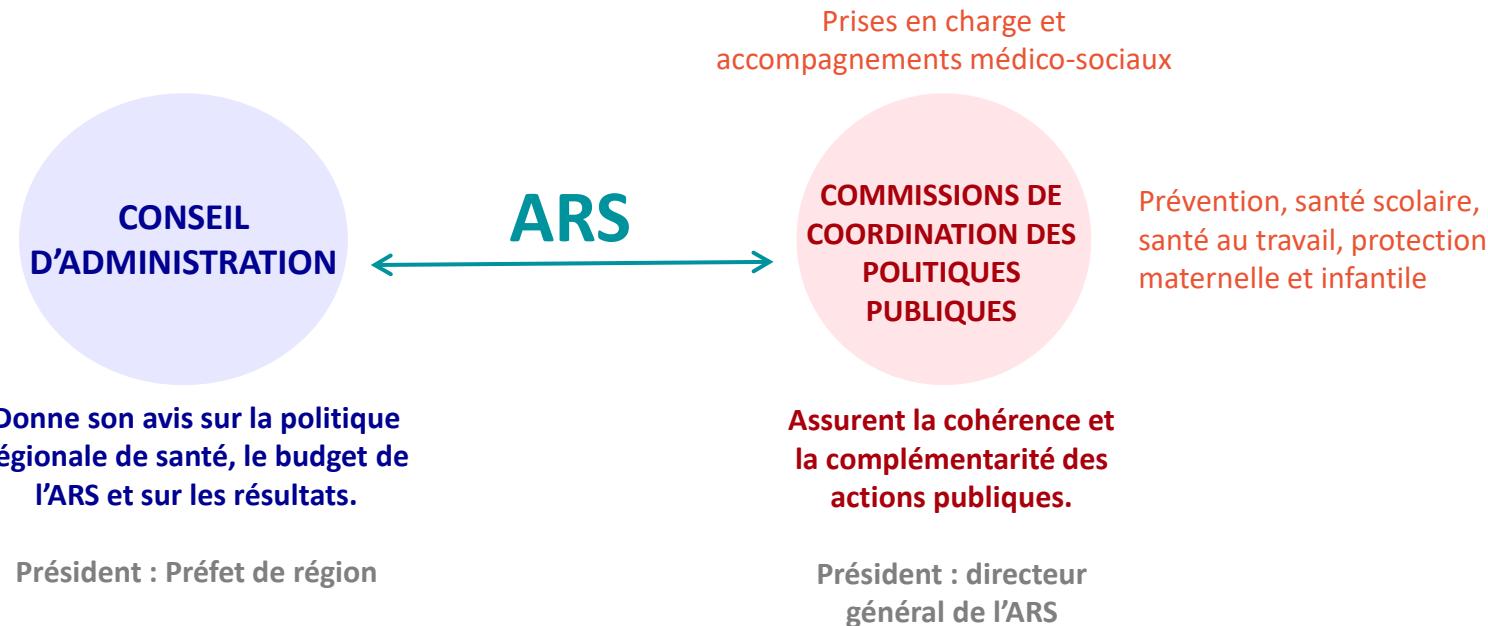


348 MSP (Maisons de santé pluri-professionnelles)



Le système de santé en région

Instances de gouvernance

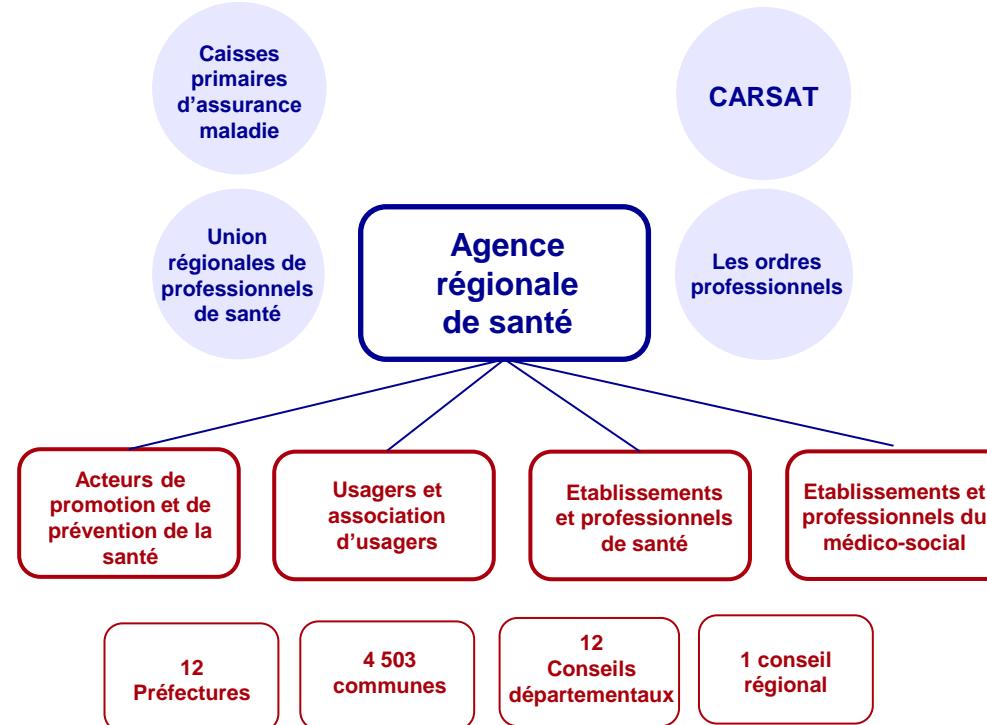


Le système de santé en région

Instances de démocratie sanitaire



Les partenaires de l'ARS



Les missions de l'ARS



Prévention et promotion de la santé

- **Prévenir les maladies chroniques, les maladies infectieuses, le vieillissement** : nutrition, activité physique, vaccination, environnement, ...
- **Promouvoir la santé mentale et prévenir les addictions** : prévenir le suicide et les addictions, développer les compétences psycho-sociales
- **Réduire les inégalités d'accès à la prévention**



Veille et sécurité sanitaire

- **Gérer les événements sanitaires ou environnementaux et prévenir leurs effets sur la santé de la population** (maladies infectieuses, accident industriel, pollution, événement climatique...)
- **Prévenir et gérer les événements dans un établissement de santé ou médico-social** pouvant avoir un impact sur son fonctionnement (suicide d'un patient, tensions, mouvements sociaux...)



Santé environnementale

- **Eau** : qualité de l'eau de consommation, baignades, piscines, établissements thermaux
- **Environnement extérieur** : qualité de l'air, pollens allergisants, moustiques vecteurs, chenilles processionnaires...
- **Environnement intérieur** : monoxyde de carbone, radon, amiante, habitat indigne, légionnelles...



Organisation de l'offre de soins

- Le **secteur ambulatoire** (médecine de ville, autres professionnels de santé de proximité, ...)
- Les **établissements de santé** (hôpitaux et cliniques),
- Les **structures médico-sociales** (structures d'accueil de personnes âgées ou handicapées ou confrontées à des addictions, etc.) ou intervenant à domicile.



Le Projet Régional de Santé



Améliorer la santé de toutes et tous en Nouvelle-Aquitaine

Un document au service de la transformation du système de santé régional

- Un document plus accessible pour permettre à tous les acteurs de s'y inscrire
- Un cadre pour coordonner les politiques publiques de santé

Une évaluation renforcée

- Une stratégie d'évaluation et une exigence de suivi clairement affichée
- Un nombre resserré d'indicateurs dits traceurs pour permettre d'adapter la politique régionale de santé

Une déclinaison territoriale

- Des territoires contrastés nécessitant une **adaptation de la politique régionale de santé**
- Des **plans d'actions et des projets territoriaux de santé** à décliner en lien avec les conseils territoriaux de santé (CTS)



Des enjeux et des priorités partagés

- 83 réunions de concertation technique avec les professionnels
- 1 séminaire régional réunissant l'ensemble des acteurs des territoires
- L'association des instances et des partenaires de l'ARS
- 1 consultation citoyenne ouverte à tous
- 46 réunions territoriales organisées fin 2022 dans le cadre du conseil national de la refondation (CNR) santé

Le Projet Régional de Santé : 6 défis à relever entre 2018 et 2028

- 1. Le vieillissement de la population** : 14% des Néo-Aquitains auront 75 ans et + en 2027, contre 11% en 2018,
- 2. Le développement des maladies chroniques** : 20,2 % des Néo-Aquitains souffrent d'une maladie chronique, soit 1,3 million de personnes,
- 3. L'évolution démographique de la population** : plus 320 000 habitants en 2028 en Nouvelle-Aquitaine, l'équivalent du Lot-et-Garonne, **et des professionnels de santé** : 1/3 des médecins généralistes Néo-Aquitains ont plus de 60 ans,
- 4. Une offre de santé trop orientée vers les soins au détriment de la prévention,**
- 5. La nécessité d'une prise en charge mieux coordonnée et plus personnalisée,**
- 6. La nécessité de prendre en compte les impacts en santé du changement climatique.**

Le Projet Régional de Santé : la feuille de route de l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour 10 ans

4 évolutions majeures du système régional de santé régional

- 1. Plus de prévention et de promotion de la santé,**
- 2. Plus de prises en charge à domicile et d'inclusion** au plus près des milieux de vie (personnes âgées, en situation de handicap et publics vulnérables),
- 3. Plus de prises en charge personnalisées et coordonnées** avec une participation active des patients,
- 4. Plus de résilience en replaçant les ressources humaines au cœur du système de santé** et par une approche intégrée dite « One Health, une seule santé ».



Les ambitions de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

14 priorités d'action :

- **Refonder la politique de prévention** pour **renforcer son efficacité**,
- **Faire de la promotion de la santé l'affaire de tous**, professions et citoyens,
- **Agir le plus tôt possible** sur les déterminants de la santé,
- **Promouvoir les milieux de vie favorables** à la santé,
- **Mobiliser les outils de préventions** du système de santé,
- **Assurer un accès à la santé pour tous**, y compris en cas d'urgence,
- Organiser des **parcours de santé sans rupture**,



Les ambitions de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

- **Renforcer la démocratie en santé**, l'implication du citoyen et le partenariat usager-professionnel,
- **Améliorer la qualité et la sécurité** des pratiques et des organisations,
- **Améliorer la pertinence et l'efficience des parcours de soins**,
- **AdAPTER les ressources humaines en santé**, aux besoins des territoires et aux nouveaux enjeux de prise en charge,
- **Prévenir et gérer** les situations sanitaires exceptionnelles,
- **Amplifier l'innovation, la recherche, l'observation** en santé et l'évacuation,
- **Promouvoir le développement durable et la transformation écologique** du système de santé.



L'organisation de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

L'ARS Nouvelle-Aquitaine en quelques chiffres

1. Directeur général : **Benoit ELLEBOODE**
798 agents

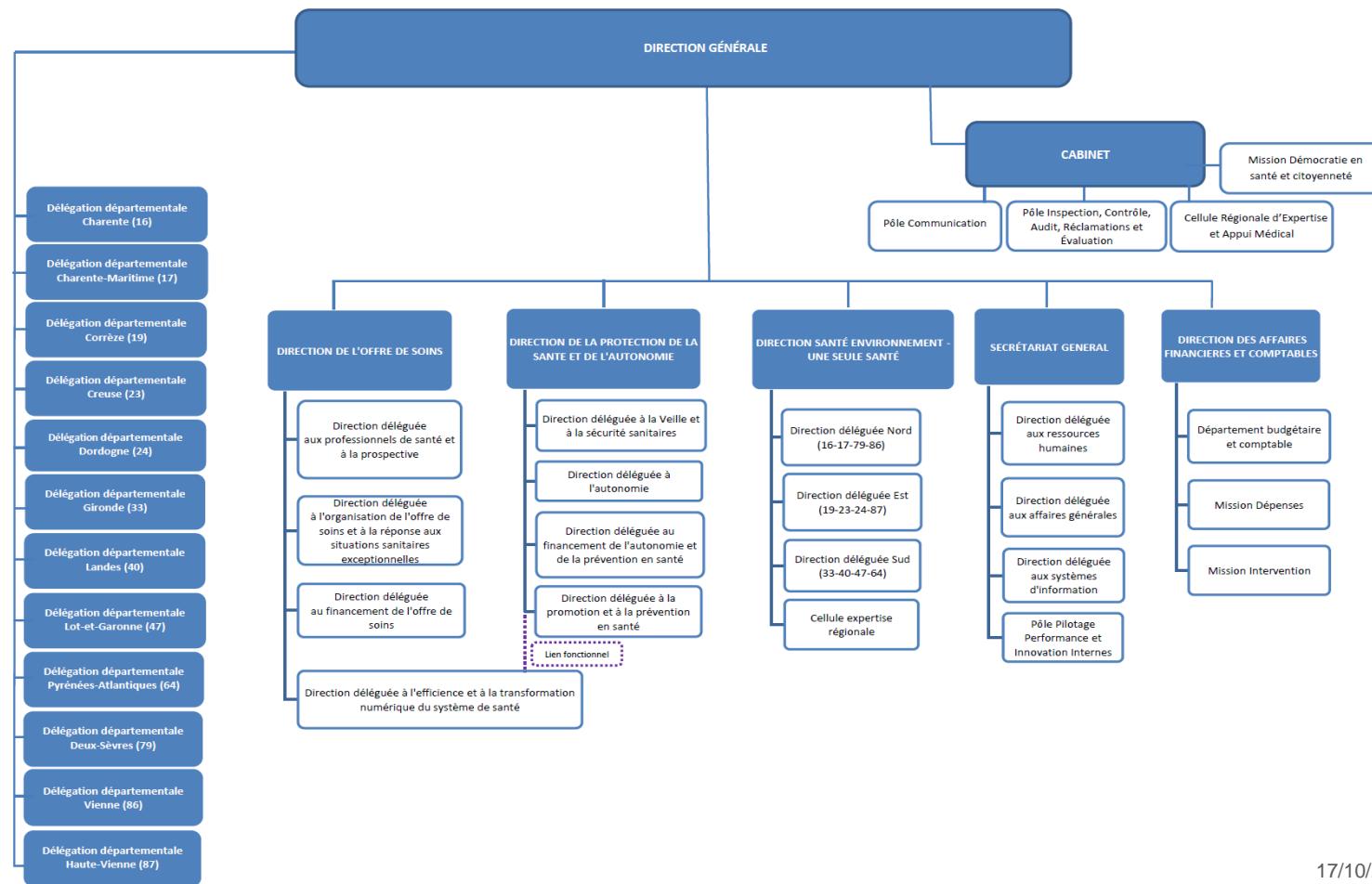
2. Un **siege à Bordeaux**, et des missions régionales réparties sur les sites Bordeaux, Limoges et Poitiers

3. **12 délégations départementales** :

- Charente (Angoulême)
- Charente-Maritime (La Rochelle)
- Corrèze (Tulle)
- Creuse (Guéret)
- Dordogne (Périgueux)
- Gironde (Bordeaux)

- Landes (Mont-de-Marsan)
- Lot-et-Garonne (Agen)
- Pyrénées-Atlantiques (Pau et Bayonne)
- Deux-Sèvres (Niort)
- Vienne (Poitiers)
- Haute-Vienne (Limoges)







RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Merci pour votre attention !